



GÉNOMIQUE | TESTS DE DIAGNOSTIC | GÉNÉTIQUE | R&D

Mise à disposition du rapport financier semestriel 2017

Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV / éligible PEA-PME), société spécialisée dans le développement de tests de diagnostic pour la détection précoce des cancers et des maladies héréditaires et d'applications pour les laboratoires de recherche, annonce aujourd'hui avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier semestriel au 30 juin 2017.

Le rapport financier semestriel 2017 peut être consulté sur le site Internet de la société www.genomicvision.com, rubrique Investisseurs / Informations réglementées / [Rapports financiers](#).

Prochaine publication financière

- Chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2017, le mardi 24 octobre 2017 * (avant bourse)
** date indicative, pouvant faire l'objet de modifications*

A PROPOS DE GENOMIC VISION

GENOMIC VISION est une entreprise spécialisée dans le développement de solutions diagnostiques pour le dépistage précoce des cancers et des maladies héréditaires graves et d'applications pour les laboratoires de recherche. Sur la base du peignage moléculaire de l'ADN, une technologie propriétaire robuste permettant d'identifier les anomalies génétiques, GENOMIC VISION stimule la productivité de la R&D des entreprises pharmaceutiques, des leaders du diagnostic et des laboratoires de recherche.

La Société dispose pour cela d'un solide portefeuille de tests de dépistage (cancer du sein, du côlon, myopathies) et d'outils d'analyse clé en main (analyse de la réplication de l'ADN, découverte de biomarqueurs, contrôle qualité de l'édition du génome). Installée à Bagneux, en région parisienne, l'entreprise compte environ 60 collaborateurs. GENOMIC VISION est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment C (Euronext : GV - ISIN : FR0011799907).

www.genomicvision.com

CONTACTS

Genomic Vision

Aaron Bensimon

Cofondateur et Président du Directoire

Tél. : +33 1 49 08 07 50

investisseurs@genomicvision.com

Relations Presse

Bruno Arabian

Tél. : +33 1 81 70 96 30

[barabian@ulyse-](mailto:barabian@ulyse-communication.com)

[communication.com](mailto:barabian@ulyse-communication.com)

NewCap

Relations Investisseurs

Dušan Orešanský / Emmanuel Huynh

Tél. : +33 1 44 71 94 92

gv@newcap.eu



Membre des indices CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué contient manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 mars 2017, sous le numéro d'enregistrement R.17-009, qui est disponible sur le site internet de la Société (www.genomicvision.com) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.